

## Différentes formes de dictées et d'activités favorisant la négociation graphique

### L'atelier de négociation graphique<sup>1</sup>

Ce dispositif a été créé par Ghislaine Haas et son groupe de recherche sur l'orthographe. Son objectif est d'explicitier les raisonnements qui ont permis de choisir les graphies. La classe est scindée en deux groupes hétérogènes : une moitié de classe travaille au CDI, l'autre moitié est scindée en deux groupes de cinq à six élèves qui vont en alternance travailler en atelier de négociation graphique et effectuer des activités en autonomie. L'atelier comporte trois phases.

- La première est la dictée d'un court texte (deux ou trois phrases élaborées en lien avec une notion précise) aux élèves qui écrivent individuellement sur des affiches.
- La deuxième phase consiste à afficher leurs textes au tableau après relecture et à découvrir leurs textes : les graphies différentes sont commentées, débattues ou confirmées dans un temps imparti et font l'objet d'un débat au cours duquel les raisonnements sont explicités. L'enseignant valide les réponses justes des élèves, fait la synthèse des questions résolues et de celles qui restent à l'être et fait expliciter le problème dominant que pose le texte. Il affiche ce dernier correctement orthographié, ce qui permet aux élèves de confronter leurs hypothèses à la solution.
- Une fois que les différents groupes de la classe ont effectué ce même travail, la dernière phase consiste en une synthèse collective. Après affichage du texte correctement orthographié et des transcriptions des élèves, ces derniers rappellent les problèmes soulevés dans les groupes, les accords auxquels ils sont parvenus, les désaccords existants, ce qu'ils savent, ce qu'ils ignorent, ce sur quoi ils doutent.

L'intérêt de cette activité est la déculpabilisation par rapport à l'orthographe, la centration sur le processus et non sur le produit et la mise en œuvre d'une démarche d'investigation. Elle est une bonne introduction aux activités d'observation et de systématisation qui suivront dans l'année.

1. Haas, Ghislaine, *Orthographe au quotidien* – Cycle 3, CRDP de Bourgogne, 2004.

## La dictée négociée

Ce dispositif est adapté des ateliers de négociation graphique. Son objectif est de faire émerger les représentations des élèves par la confrontation et de les faire évoluer. Le déroulement de l'activité comporte les trois phases identiques à l'atelier de négociation graphique mais elles se déroulent en classe entière.

Lors de la deuxième phase, les élèves sont réunis en groupes de trois ou quatre au sein desquels, à partir de leurs écrits individuels, ils se mettent d'accord sur un écrit commun recopié sur une affiche. Les groupes n'ont, dans un premier temps, accès à aucune ressource ni à aucun outil afin de convoquer leurs savoirs et savoir-faire. Dans un deuxième temps, ils peuvent recourir au cahier ou au classeur, au dictionnaire. Au bout du temps imparti, tous les groupes affichent leurs productions au tableau.

La troisième phase consiste en échanges collectifs : relever les différences et en débattre. Les bonnes réponses sont validées par l'enseignant qui écrit sur un pan du tableau les règles trouvées. À la fin de l'activité, il fait un point sur les savoirs construits et ceux restant à acquérir, distribue le texte correctement orthographié et le commente rapidement. L'intérêt de l'activité est identique à celui de l'atelier de négociation graphique.

## La phrase dictée du jour<sup>2</sup>

Ce dispositif est lui aussi adapté des ateliers de négociation graphique. L'objectif est identique à celui de la dictée négociée. Son déroulement est en revanche légèrement différent.

L'enseignant dicte une phrase à l'ensemble de la classe (par exemple, « On a acheté un livre hier matin et on l'a lu sur la plage ») puis, après une relecture individuelle active (les élèves soulignent les groupes de mots qui s'accordent et matérialisent les accords), il recopie au tableau la phrase d'un élève. L'échange commence alors. Toutes les graphies d'un même mot sont recueillies au tableau sous forme de colonnes afin de faire apparaître les différences. Les élèves argumentent sur le choix de conserver ou de refuser telle graphie. Les graphies jugées erronées sont effacées. La séance se clôt par un bilan de ce que les élèves ont appris puis ils copient la phrase dans leur cahier ou classeur. Cette phrase sera à nouveau dictée quelques jours plus tard. L'intérêt réside dans le fait que les élèves argumentent leurs choix, expliquent leurs raisonnements, justifient leurs réponses et prennent en compte celles de leurs camarades.

## La dictée dialoguée<sup>3</sup>

Elle porte sur deux ou trois phrases qui sont conçues autour d'une ou deux notions orthographiques choisies par l'enseignant. Ce dernier lit l'ensemble du texte de manière expressive puis la première phrase, une seule fois, sans indication de la ponctuation. Quelques élèves répètent la phrase énoncée par l'enseignant et chacun l'écrit à son rythme d'un seul jet. Les élèves posent leur stylo et se relisent. Le dialogue commence alors. Ils ont le droit de poser toutes les questions qu'ils désirent à la classe et au professeur et d'obtenir une réponse mais à condition que les questions et les réponses soient publiques et que plus personne ne pose de question directement sur les lettres (par exemple, dans la phrase « on nous parle », l'élève ne peut demander s'il y a « ent » ou « e » à la fin du verbe mais si le verbe est au

2. On peut retrouver ce dispositif et d'autres présentés par Catherine Brissaud et Danielle Cogis, dans *Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ?*, Hatier, 2011.

3. Ce dispositif est présenté par Marc Arabyan dans *L'École des Lettres* n° 12 de mai 1990.

Retrouvez Éduscol sur



pluriel, ce qui permettra de rappeler que « on » est un pronom personnel de la 3<sup>e</sup> personne du singulier). Pour l'orthographe lexicale, les élèves doivent décomposer le mot pour poser leurs questions (par exemple, pour « inattentif », le préfixe *in-* s'écrit-il comme dans « interdit » ?). Ils reprennent leur stylo et se corrigent en fonction des réponses données, sans gommer ni effacer.

La deuxième phrase est dite et le déroulement est identique. La dictée est évaluée en positif : chaque mot correct donne des points. L'intérêt est de provoquer un questionnement chez les élèves, de favoriser l'interaction des raisonnements propres à la classe, de les inciter à utiliser le métalangage leur permettant d'énoncer les règles.

## La phrase donnée du jour

L'objectif de l'activité est de justifier l'orthographe d'une phrase et de faire percevoir les relations morphosyntaxiques. L'enseignant sélectionne une phrase que les élèves ont rencontrée en lecture. Il l'écrit au tableau ou la vidéo-projette. Il précise aux élèves qu'elle est correctement orthographiée et leur demande d'expliquer toutes ou une partie des graphies lors d'un travail individuel au brouillon. Il procède ensuite à une mise en commun lors de laquelle les différentes explications sont écrites au tableau puis commentées, précisées et enrichies. L'intérêt est de faire de la langue un objet d'étude, d'en parler en utilisant le métalangage permettant d'énoncer les règles et de travailler sur le raisonnement mis en œuvre pour parvenir à une graphie juste.

## La dictée sans erreur

Cette activité a été créée dans le cadre des MACLE (Modules d'Approfondissement des Compétences en Lecture et en Écriture)<sup>4</sup>. Son objectif est de consolider et de développer les connaissances orthographiques des élèves, plus particulièrement dans le domaine de l'orthographe lexicale. Son déroulement est le suivant : une dictée est préparée lors d'une séance précédente. Les principales difficultés ont été repérées par les élèves eux-mêmes. Pour les difficultés lexicales, la classe s'est efforcée de trouver un moyen de mémoriser l'orthographe du mot qui pose problème : rapprochement avec des dérivés (par exemple, « grand », « grande », « grandeur »), règles de dérivation (« mécanique... mécanicien »), utilisation d'analogies morphologiques (« éventail », « chandail »), analyse morphologique et étymologique (« tempus... temps »), astuces mnémotechniques. Pour les difficultés grammaticales, un travail sur la syntaxe est mené (par exemple, repérage du donneur de l'accord et du receveur dans le cadre de l'accord dans le groupe nominal).

Lors de la séance suivante, le texte est dicté. Un exemplaire est collé au verso de la feuille sur laquelle les élèves écrivent. Ils peuvent y recourir pour vérifier l'orthographe d'un mot, le mot regardé étant alors souligné. Une correction est organisée par l'enseignant puis par les élèves. L'évaluation consiste à compter le nombre de mots soulignés et à indiquer le nombre d'erreurs lexicales et grammaticales. L'objectif pour les élèves sera de diminuer le nombre d'erreurs dans une des catégories puis le nombre de mots soulignés sur l'ensemble du texte. L'enseignant peut différencier l'activité en jouant sur la longueur du texte. L'intérêt réside dans la phase de préparation de la dictée, le questionnement orthographique, la mémorisation à laquelle oblige le retournement de la feuille une fois le mot observé, la catégorisation des erreurs, le gain d'assurance pour les élèves et la prise en compte de leurs progrès.

4. Ouzoulias, André, *Favoriser la réussite en lecture : les MACLE*, Versailles, CRDP, Retz, 2005.

## Autres activités possibles

D'autres activités sont possibles. Par exemple :

- **Les dictées à choix multiples**, utilisées lors du Diplôme National du Brevet, à destination des élèves dyslexiques. L'accent est mis sur la procédure de choix, le raisonnement, la réflexion sur les graphies au travers des échanges collectifs.
- **La phrase cachée** : une phrase est présentée en colonnes. Chaque colonne comprend trois à quatre propositions jouant sur le genre et le nombre pour les déterminants, les noms, les verbes auxquels on peut ajouter les adjectifs qualificatifs, les propositions subordonnées en fonction des notions étudiées et des complexifications que l'enseignant désire. L'élève doit choisir un mot par colonne permettant de reconstituer la phrase en s'appuyant sur les indices sémantiques, morphologiques, morphosyntaxiques présents. L'activité peut être plus ou moins facile en fonction du nombre de choix à effectuer. L'intérêt est de faire de cette situation le support d'une réflexion sur les choix orthographiques et méthodologiques.
- **La phrase en pièces détachées** : tous les mots d'une phrase sont rangés par ordre alphabétique. Les élèves doivent alors reconstituer la phrase en utilisant tous les moyens linguistiques à leur disposition (sémantiques, morphologiques, morphosyntaxiques). Ils doivent argumenter et justifier leurs choix en montrant la cohérence sémantique et syntaxique. L'enseignant peut les aider en leur donnant le thème de la phrase et le mot comportant la majuscule de début de phrase.
- **Le texte énigme** : il consiste à proposer une phrase rencontrée lors d'une lecture mais sous forme de mots à retrouver, mots choisis en fonction de la notion que l'enseignant travaille (les déterminants, les pronoms). La phrase est composée de points qui correspondent au nombre de lettres manquantes du mot (par exemple, ••• pour « ses », ••••• pour « leurs ») et qui indiquent la catégorie grammaticale que les élèves doivent retrouver et orthographier correctement (déterminant possessif, déterminant démonstratif, indéfini). L'intérêt est de travailler l'interaction entre la compréhension et l'orthographe, de s'interroger sur les catégories grammaticales en contexte et de les mobiliser.
- **Le loto** : comme son nom l'indique, l'élève dispose d'une phrase dont chaque mot est une étiquette. Dans cette phrase, des mots manquent. L'élève dispose d'un certain nombre d'étiquettes. Il doit retrouver la bonne et l'intégrer dans la phrase en fonction de son sens et des accords (on peut par exemple prévoir un loto sur les homophones grammaticaux). La différenciation repose sur le plus ou moins grand nombre d'étiquettes à retrouver ou d'étiquettes mises à disposition et donc sur le nombre de choix à faire.
- **Les balles d'accord**<sup>5</sup> : l'objectif est d'identifier le donneur des caractéristiques grammaticales et les receveurs de marques. Les balles d'accord sont donc un procédé qui représente les liens morphosyntaxiques au sein d'une phrase. Un rond plein indique le donneur et un rond vide un receveur. Le tracé entre les ronds symbolise les relations grammaticales entre le donneur et le receveur. Le travail se déroule de la manière suivante : les élèves recherchent pour chaque phrase les verbes conjugués qu'ils encadrent puis le sujet qu'ils soulignent et qu'ils relient au verbe par une flèche. Dans le groupe de mots sujet souligné, ils recherchent le donneur, celui qui indique le genre et le nombre et qui commande la terminaison d'autres mots dans la phrase, qu'ils matérialisent par un rond plein. Ils repèrent ensuite les autres mots qui reçoivent les marques et le matérialisent par un rond vide puis ils tracent la chaîne d'accord. L'intérêt est de proposer aux élèves une démarche de raisonnement qu'ils pourront appliquer quand ils corrigent leurs productions écrites, de leur permettre de vérifier concrètement leurs accords, d'ajouter les marques qui manquent ou de supprimer celles qui sont en trop.

5. Cet outil est proposé par Jean-Michel Sandon, coordonnateur (concepteurs Jean-Pierre Jaffré et Dominique Ducard), dans *Le Moniteur d'orthographe L.E.O., Langue, écriture, orthographe, CE2*, Nathan, 1994, et repris par Catherine Brissaud et Danièle Cogis dans *Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ?*, Hatier, 2011.

Retrouvez Éduscol sur

